

La campagne *L'amour ne devrait pas blesser* est à la recherche de champions et de bénévoles partout au Nouveau-Brunswick!

Attentes envers les champions de la campagne *L'amour ne devrait pas blesser*

1. Promouvoir la campagne en organisant au moins une activité au cours d'une année civile.
2. Décider de la façon dont vous souhaitez promouvoir la campagne : discussion, course, tirage, concours, projections, etc. À vous de décider!
 - a. Les champions devront décrire leur activité et envoyer leur description à l'adresse jpsprevention.jsppevention@gnb.ca au moins **30 jours** avant le jour de l'activité.
3. Déterminer votre public cible : les jeunes, les immigrants, les groupes autochtones, la population en général, les aînés, etc., et assurez-vous de faire le suivi du nombre de personnes touchées par l'activité ou qui y ont pris part.
 - a. Vous pourriez notamment tenir un registre indiquant le nombre des participants à l'activité ou à la présentation ou enregistrer l'activité ou la présentation elle-même. Par exemple : l'entraîneur d'une équipe de basketball donne une conférence sur la violence entre partenaires intimes (VPI) à des élèves et compte le nombre de participants (il pourrait publier une photo du nombre de participants sur Twitter ou Facebook et identifier la campagne L'amour ne devrait pas blesser).
4. Identifiez la campagne L'amour ne devrait pas blesser sur tous les médias sociaux en utilisant @AmourDevraitNB (mots-clés #AmourDevraitNB,...).
5. Déposer un court rapport qui décrit les résultats de votre activité.

Attentes envers les bénévoles de la campagne *L'amour ne devrait pas blesser*

Les personnes qui ne veulent pas être des champions de la campagne L'amour ne devrait pas blesser, mais qui veulent tout de même y participer peuvent postuler à titre de bénévoles. Les bénévoles jouent un rôle de soutien et peuvent aider les champions à organiser leurs activités.

Soutien offert aux bénévoles de *L'amour ne devrait pas blesser*

Le comité de la campagne L'amour ne devrait pas blesser fournira aux champions :

- Une trousse d'outil comprenant du matériel de présentation, des notes d'allocation, des vidéos et d'autres ressources;
- Des séances de formation concernant la campagne L'amour ne devrait pas blesser en octobre et en novembre;
- Une trousse promotionnelle à utiliser dans le cadre de leur activité (selon la disponibilité) :
 - cette trousse pourrait inclure des affiches, des stylos, des aimants, des autocollants, des lunettes de soleil, etc.;
- Jusqu'à 500 \$ pour appuyer leur activité. Ce soutien est rendu possible grâce à la généreuse contribution de l'**Association de la prévention du crime du Nouveau-Brunswick**. [Pour en apprendre davantage sur cette association, consultez le site Web http://fr.cpanb-apcnb.com/index.html](http://fr.cpanb-apcnb.com/index.html);
- L'accès à des spécialistes du [Bureau des conférenciers](#) qui pourraient parler de la VPI lors de leur activité;
- Une reconnaissance des efforts déployés sur les médias sociaux et la possibilité d'apparaître sur le site Web de la campagne L'amour ne devrait pas blesser et dans ses bulletins.
- Des calendriers, au cas où ils voudraient faire la promotion de leur activité conjointement à d'autres activités.

Comment devenir un champion ou un bénévole de la campagne *L'amour ne devrait pas blesser*

Remplissez le formulaire de demande et envoyez-le à l'adresse jpsprevention.jspprevention@gnb.ca. Une fois choisis, les champions de la campagne *L'amour ne devrait pas blesser* doivent soumettre la description de leur activité (avant la tenue de l'activité) puis un rapport final (après la tenue de l'activité). Les bénévoles n'ont pas besoin de soumettre ces documents, car ils jouent un rôle d'appui.

À propos de la campagne *L'amour ne devrait pas blesser*

L'amour ne devrait pas blesser est une campagne qui vise à transformer la façon dont les gens du Nouveau-Brunswick pensent et agissent en ce qui concerne la Violence entre Partenaires Intimes (VPI). Des recherches suggèrent qu'il peut être possible d'établir une société dans laquelle la VPI est inacceptable seulement si l'on peut remédier à la représentation sociale qui minimise, justifie et normalise toutes les formes de violence sauf la violence extrême. La campagne vise à présenter la VPI en tant que problème sociétal grave que nous pouvons tous contribuer à enrayer, à établir une compréhension commune de ce qu'est la VPI et à promouvoir la croyance qu'il est possible d'y remédier.

Les messages de la campagne sont :

- (1) L'amour ne devrait pas blesser.
- (2) Il revient à tous les Néo-Brunswickois de faire échec à la VPI.
- (3) La VPI peut être de nature physique, verbale, émotionnelle, spirituelle, financière ou sexuelle.
- (4) Il existe des formes de soutien et des services à ce sujet.

Pour en apprendre davantage, visitez le site www.gnb.ca/violence.

La campagne mise sur une approche intégrée multidimensionnelle qui s'appuie sur les initiatives en cours menées par plus de 50 organismes partenaires. Elle a recours aux médias sociaux (Facebook et Twitter) et propose un site Web facile d'accès qui comporte un éventail de ressources, d'outils, de renseignements et de services relevant du gouvernement, du secteur privé et des organismes sans but lucratif. En plus d'être présente sur le Web, la campagne comprend des présentations à divers publics, des entrevues avec la presse et la distribution de son contenu à des organismes de l'ensemble du Nouveau-Brunswick.

Pourquoi en avons-nous besoin?

La VPI est un problème social grave, mais toute la population du Nouveau-Brunswick peut jouer un rôle pour y mettre fin.

- La violence envers les femmes demeure un problème social sérieux au Nouveau-Brunswick. En effet, le Nouveau-Brunswick est la province de l'Atlantique qui connaît le plus fort taux de meurtres de femmes par un partenaire intime. Le Nouveau-Brunswick présente également le taux le plus élevé d'incidents signalés par la police de personnes qui sont victimes de crimes violents aux mains d'un partenaire intime au Canada atlantique. La VPI se produit dans toutes les collectivités, au sein de tous les groupes d'âge et chez les gens de tous niveaux de revenu. Elle touche les personnes de tous les niveaux d'éducation et de toutes les croyances.
- Prévenir la VPI est une priorité de la Stratégie de prévention et de réduction de la criminalité du Nouveau-Brunswick. La campagne *L'amour ne devrait pas blesser* est une initiative de la Table ronde sur la criminalité et la sécurité publique partiellement financée par le Centre de la politique concernant les victimes de Justice Canada.

L'amour ne devrait pas blesser Bureau des conférenciers



Rina Arsenault est largement reconnue en tant que travailleuse sociale, chercheur, militante, organisateur, auteur et éducatrice.

Elle a une maîtrise en travail social et elle est une travailleuse sociale enregistrée. Pendant plusieurs années, elle a travaillé comme travailleuse sociale à l'hôpital d'Ottawa, au service d'urgence en psychiatrie et à la clinique du VIH/SIDA.

Elle est la Directrice adjointe du Centre Muriel McQueen Fergusson pour la recherche sur la violence familiale à l'université du Nouveau-Brunswick, depuis 1993. Elle a complété et documenté des recherches approfondies, et organisé et animé de nombreuses formations et ateliers régionaux, nationaux et internationaux sur le thème de la violence avec le Centre MMF.

De plus, elle a participé à l'élaboration d'un certificat sur la violence familiale offert à l'université du Nouveau-Brunswick et elle a enseigné des cours dans ce programme. De plus, Mme Arsenault collabore avec des organismes communautaires, des chercheurs universitaires, des agences gouvernementales, les médias et, bien sûr, les victimes de violence conjugale.

En 1997, Mme Arsenault a été lauréate du prestigieux Prix Spiritus, décerné par le Conseil consultatif sur la condition des femmes du Nouveau-Brunswick en reconnaissance de ses importantes contributions à l'amélioration des conditions de la vie des femmes. En 2002, Mme Arsenault a été lauréate du Prix de la Fondation Muriel McQueen Fergusson. Ce prix lui a été décerné pour son travail sur la problématique de la violence familiale et la violence faite aux femmes.

En 2014, Rina Arsenault a reçu la prestigieuse distinction honorifique de membre de l'ordre du Canada. L'Ordre du Canada, l'une des plus prestigieuses distinctions honorifiques au Canada pour reconnaître des réalisations exceptionnelles, le dévouement remarquable d'une personne envers la communauté ou une contribution extraordinaire à la nation. Mme Arsenault a été reconnue en tant que chercheuse, activiste, auteure et éducatrice travaillant à l'éradication de la violence familiale.

Le Prix d'excellence pour service insigne de l'Association Canadienne des travailleurs sociaux (l'ACTS) est décerné par l'ACTS à des travailleuses et travailleurs sociaux remarquables à l'occasion du Mois national du service social. Il est attribué à une personne ou un groupe de personnes issu de l'une des organisations affiliées à l'ACTS. Ce Prix vise à souligner la contribution exceptionnelle de la profession du travail social à l'édification de communautés et de familles plus unies et d'un Canada plus équitable. Rina fut **lauréate** du Prix d'excellence pour service insigne de l'ACTS pour 2016.

Rina demeure à Fredericton avec son mari Dan. Elle aime passer du temps avec sa famille, particulièrement ces trois fils et ces cinq petits-enfants.



M^{me} Deborah Doherty détient une maîtrise en sciences sociales de l'Université McGill. Elle est actuellement directrice générale du Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick. Elle contribue activement à la recherche, aux programmes et à la sensibilisation publique en matière de violence familiale depuis près de 30 ans. Elle est codirectrice de recherche au sein d'une équipe de recherche participative examinant la question de la violence familiale en milieu agricole et rural. Cette recherche examine particulièrement les obstacles qui empêchent ou exhortent les femmes en milieu rural de chercher de l'aide professionnelle, y compris des questions comme les armes à feu et les mauvais traitements infligés aux animaux.

En tant que membre du projet Une témoin silencieuse, M^{me} Doherty a également mené une recherche sur les homicides familiaux de femmes au Nouveau-Brunswick et son analyse a remis en question la perspective principalement axée sur la vie urbaine en matière de facteurs de risques et de protection. Elle a récemment mis au point un outil unique de planification de la sécurité à l'intention des femmes vivant en milieu rural et a mené des séances de formation dans l'ensemble de la province sur son utilisation, en collaboration avec les membres du personnel des Services aux victimes. L'outil facilite l'autoévaluation stratégique des risques personnels et aide les femmes à déterminer les mesures à prendre pour accroître leur sécurité, même si elles décident de demeurer ou de retourner dans la relation violente. M^{me} Doherty est également membre fondatrice du programme Protégeons les animaux domestiques aussi, un programme qui fournit refuge aux animaux domestiques de femmes qui fuient une relation de violence de la part d'un partenaire intime.

Jael Duarte travaille au Conseil Multiculturelle du Nouveau-Brunswick (CMNB) dans la coordination du projet « Surmonter les obstacles : Un modèle concerté à l'égard de la violence vécue par les femmes immigrantes au Nouveau-Brunswick. Elle est récemment diplômée en Common Law et Droit Civil à l'Université d'Ottawa. Elle est titulaire d'une maîtrise en études du développement de l'Institut universitaire de hautes études internationales et de développement à Genève, et elle a travaillé comme avocate en Colombie pendant sept ans. Elle maîtrise couramment l'espagnol, le français et l'anglais, a vécu en France en tant qu'au-pair en résidence ainsi qu'en Suisse en tant qu'étudiante.



Avant d'immigrer au Canada, M. Jael a travaillé pendant sept ans en matière de droits de la personne, de genre et de justice sociale auprès des victimes de déplacements forcés, des familles des disparus et des victimes de guerre en Colombie. Elle est aussi membre du Conseil d'Administration du Regroupement Féministe du Nouveau-Brunswick.



Suzanne Laver et **Michaela Toner** travaillent pour l'Alliance Pro-Jeunesse, elles gèrent le programme de relations saines chez les ados, Vague par Vague. Entre eux, ils ont plusieurs années d'expérience à faciliter des ateliers interactifs sur les relations saines pour les jeunes. Tous les ateliers et les activités s'offrent en anglais et en français.

Chef de police expérimenté et militant féministe passionné, **Barry MacKnight** possède une vaste expérience en ce qui concerne l'élimination de la violence entre partenaires intimes (VPI), tant du point de vue des interventions que de la sensibilisation.

Il a exercé les fonctions de policier pendant 28 ans, dont les neuf dernières années de sa carrière (deux ans à titre de chef de police adjoint et sept ans à titre de chef de police) au sein du Service de police de Fredericton, où il s'est fait le champion du changement de la culture policière et où il établit la VPI en tant que priorité stratégique.

Depuis sa retraite en 2012, Barry a travaillé en tant que consultant sur des projets très variés : il a notamment mené des activités de sensibilisation auprès des agents de police et a animé des ateliers pour des hommes souhaitant corriger leur comportement violent.

Il est un des membres fondateurs du Comité d'examen de la mortalité liée à la violence conjugale, où il a siégé jusqu'en décembre 2016, notamment à titre de président par intérim pendant les 18 derniers mois.

Après avoir reçu une formation par l'intermédiaire du Centre d'aide en cas d'agression sexuelle de Fredericton en 2014 sur l'animation d'ateliers sur la prévention de la violence sexuelle, Barry est devenu coanimateur du programme Les vents du pouvoir/Entre hommes offert aux élèves de 8^e année de la région de Fredericton.

Barry est également coprésident de la Campagne du ruban blanc de Fredericton qui vise à mobiliser les hommes dans le but de mettre fin à la violence des hommes envers les femmes.

Il a obtenu le titre de membre de l'Ordre du mérite des corps policiers en 2010 et a reçu la médaille du jubilé d'or de la Reine en 2002, la médaille du jubilé de diamant de la Reine en 2012 ainsi que la médaille pour services distingués en milieu policier en 2006.



Meranda McLaughlin est la conseillère provinciale du Programme de soutien devant les tribunaux par des bénévoles – Services aux victimes du Nouveau-Brunswick. Avant d'assumer ces fonctions, Meranda appuyait la campagne *L'amour ne devrait pas blesser* à titre de coordonnatrice du marketing social.

Meranda est titulaire d'une maîtrise en politiques de l'Université du Nouveau-Brunswick. Ses études portaient sur la violence entre partenaires intimes ainsi que sur le harcèlement et les agressions sexuelles au sein de la population étudiante universitaire. Meranda a eu le plaisir de discuter de ces questions lors d'activités locales, régionales et nationales. Elle rédige également des articles sur la violence sexuelle sur les campus, qui sont publiés sur le forum en ligne du groupe Academia.

Bénévole active au sein de sa collectivité, Meranda est une ardente défenderesse des victimes de violence. Son expérience en matière de bénévolat est vaste et elle est membre, notamment, du conseil d'administration de la Fondation Fergusson.

Elle peut discuter des sujets suivants (en anglais) : violence entre partenaires intimes, agressions sexuelles, harcèlement sexuel, sensibilisation à la violence sexuelle et prévention, modes alternatifs de règlement des différends en matière de violence sexuelle, politiques sur le harcèlement et les agressions sexuelles et consentement.

Meranda travaille à Fredericton, mais peut se déplacer dans d'autres régions de la province.